

REGLEMENT TOURNOI DE DOUBLES LE 02 MAI 2026 à RUFFEC

Article 1 : Désignation

Le club de Ruffec Tennis de Table organise un tournoi départemental de «DOUBLES» à la salle Louis Petit, Avenue du Professeur Girard, 16700 RUFFEC, située à côté du magasin intermarché, le samedi 02 mai 2026. Début de la compétition à compter de 09H30. Pointage à 09H00 (Avec règlement)

Article 2 : Organisateurs

Le Juge arbitre principal de l'épreuve est Thierry CAMPOT (JA2). Il aura toute autorité en cas de litige.

Article 3 : Participants

Ce tournoi est ouvert à tous les pongistes charentais et autres licenciés titulaires d'une licence valable pour l'année 2025/2026, avec un certificat médical (de non contre-indication à la pratique sportive en compétition. Les féminines titulaires d'une licence peuvent s'inscrire et se mixer avec un homme ou une femme.

Les licenciés Loisirs peuvent s'engager et disputeront des parties qu'avec des joueurs de leur catégorie.

Article 4 : Frais d'engagement

Les frais d'inscriptions d'une équipe s'élève à 10 euros. Le paiement se règlera au moment du pointage des équipes.

Article 5 : Engagements

Les engagements sont ouverts jusqu'au mardi 28 avril 2026, inclus.

INSCRIPTIONS PAR EMAIL thierry1624@gmail.com

INSCRIPTIONS PAR SMS [06 78 87 75 96](tel:0678877596) (Thierry CAMPOT JA2)

Seules les 24 premières inscriptions seront prises en compte. Une liste complémentaire de 05 équipes sera mise en place, afin de pallier aux éventuels forfaits.

Aucune inscription ne sera prise sur place.

Article 6 : Tableaux

Le tournoi comprend un tableau principal de 24 équipes.

La remise des récompenses est prévue vers 17H00.

Article 7 : Répartition

Les 24 équipes sont réparties par poules, en fonction du total de points des 2 joueurs.

Le matin se disputera les matchs de poules et l'après-midi le tableau principal et consolante.

Article 8 : Déroulement

Les équipes finissant premières de poule seront directement qualifiées en quart de Finale du tableau principal. Les autres paires joueront les barrages ou seront reversées dans le tableau

consolante (Tableau KO)

Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches en poule, ainsi que dans le tableau principal et consolante. Le club fournira les balles en plastique.

Article 9 : Récompenses

Les trois premières équipes du tableau principal seront récompensée, ainsi que la paire gagnante du tableau consolante (KO)

Dotation globale du tournoi : Environ 200 euros en lots (partenaires)

Article 10 : Responsabilités

Le club de Ruffec Tennis de Table décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Evitez de laisser vos affaires dans les vestiaires.

Article 11 : Acceptation du règlement

La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.